

# RÈGLEMENT TOURNOI U7

Merci de vous présenter à la table de marque 30 MINUTES avant votre première rencontre.

## Règlement commun

Le tournoi de football « TOP GONES », ouvert aux catégories U6/U7 (**joueurs nés de 2017 à 2018**), se déroulera le Dimanche 31 Mars 2024 à LYON.

La compétition débutera à **9h30**

- ⊕ Chaque équipe est composée de 5 joueurs et 4 remplaçants (maximum). Le nom des joueurs devra être inscrit sur la feuille de match dès 9h00. La feuille de match sera remise à la table. Les dirigeants des équipes doivent pouvoir présenter les photocopies des licences des joueurs.
- ⊕ Les joueurs doivent être licenciés à la Fédération Française de Football.
- ⊕ L'organisation du TOP GONES, décline toute responsabilité en cas de vol ou d'accident survenant aux membres d'un club participant.

### **Arbitrage : Tous les matchs se dérouleront sous l'arbitrage de jeunes joueurs du club**

Messieurs les éducateurs n'oubliez pas votre devoir éducatif !

Ce tournoi doit rester un moment convivial, un exemple de sportivité et de fairplay pour nos jeunes footballeurs.

- ⊕ **Coup d'envoi** : A l'appel de la sonorisation, les équipes devront **se présenter dans les box à l'entrée du terrain 5 mn avant le début du match.**
- ⊕ **Coup d'envoi** au centre du terrain, joueurs adverses à 3 m du ballon.
- ⊕ Les joueurs doivent être prêts 5 minutes avant leurs matchs. Une équipe absente au moment de l'appel pour ses matchs, est déclaré « Forfait ».
- ⊕ Aucun classement ne sera établi.
  
- ⊕ **Durée des matchs** : Chaque équipe réalise 10 matches de 8 mn.

### **Règles : LES REGLES HABITUELLES DU FOOTBALL A 4 SONT APPLIQUEES.**

Tous les coups francs sont directs, avec joueurs adverses à 3 mètres. Pas de hors-jeu.

Toutes les remises en jeu (touches) sont effectuées au pied (ballon arrêté et adversaire à 4 M - possibilité de rentrée sur le terrain en conduite de balle).

Possibilité pour le gardien de se saisir du ballon à la main sur une passe d'un partenaire et sur une touche.

Pas de but sur remise en touche si le ballon n'est pas touché.

Sur une sortie de but la remise en jeu est réalisée dans la surface PROTEGEE de 8 mètres.

Les dégagements du gardien s'effectuent à la main ou au pied en posant le ballon à terre.

**Equipements** : Les joueurs devront obligatoirement porter des protèges tibia.

Seul 2 éducateurs sont autorisés au bord du terrain pour encadrer les enfants.

### **Rappel important sur la « relance protégée » :**

Depuis déjà quelques saisons, la relance protégée est mise en place pour les catégories U6/U7 et U8/U9.

Suite à un constat du nombre très important de ballons perdus lors des ouvertures de jeu, la FFF propose un nouvel outil pédagogique qui est la « relance protégée ».

**Objectif :** cette nouvelle règle a pour mission de permettre aux jeunes joueurs et joueuses U7 / U9 de se trouver dans une situation plus confortable lors des remises en jeu. (Relance du GDB, coup de pied de but)

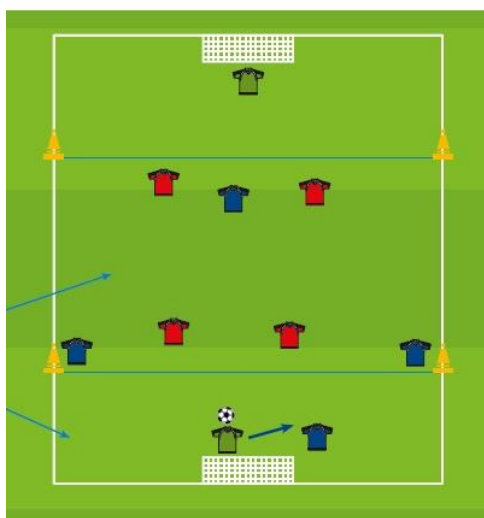
**Mise en place lors de deux situations :**

- ⊕ Le GDB est en possession du ballon à la main (le GDB peut relancer à la main ou au pied).
- ⊕ La réalisation d'un coup de pied de but (uniquement au pied).

La zone protégée correspond à la largeur du terrain sur une longueur de 8 mètres.

Lors de la relance, l'équipe adverse devra se replacer entièrement derrière la zone protégée (ligne des 8 mètres). Les joueurs adverses pourront entrer dans la zone lors de trois situations :

- ⊕ Le ballon est contrôlé ou touché par un partenaire du porteur de balle.
- ⊕ Le ballon franchi la ligne de la zone protégée.
- ⊕ Le ballon sort des limites du terrain.



© www.ClipProject.info

Lien YouTube FFF vers l'explication en vidéo : <https://youtu.be/5wcnNahzBVI>

**« JOUER POUR LE PLAISIR EN LAISSANT LES JEUNES S'EXPRIMER »**

**Toutes les équipes seront récompensées.**

La remise des récompenses ne s'effectue qu'à la fin de tous les matches.